

L'an DEUX MIL VINGT, le VENDREDI 25 SEPTEMBRE, à 17 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 33).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE (arrivé à 17 h 32 au Rapport n° 20/4-001), Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Aurélie MÉDÉA, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Mathieu RAFFINI (arrivé à 17 h 15 après appel nominal), MÉDÉA MADEN Noela, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD, Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 18 h 22 au Rapport n° 20/4-010)

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Érick FONTAINE	(toute la durée de la séance)	par Jean-François HOAREAU
Michel LAGOURGUE	(toute la durée de la séance)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (50 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

### ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit :

		au titre du	Rapport n°
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-006
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE (cf. p. 2)			

CCAS Centre communal d'Action sociale

		au titre du/ de	Rapport n°
(cf. p. 1)			
- Guillaume KICHENAMA	(délégués/ Ville)	CCAS	20/3-006
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-007
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/4-021
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(1) <i>Alain ZANÉGUY</i>			
<hr/>			
- Jacques LOWINSKY	(lien de parenté)	Lokal de la Source	
- Marie-Anick ANDAMAYE	(lien de parenté)	BCD	
- Geneviève BOMMALAIS	(lien de parenté)	ASD	
	(membre)	ADÉSC	
<hr/>			
(2) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/4-025
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALBA			
- Benjamin THOMAS			
<hr/>			
- Dominique TURPIN	(élus délégués)	PRUNEL	
- Jacques LOWINSKY			
<hr/>			
- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	20/4-043
- Christelle HASSEN	(déléguées/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
(cf. p. 3)			

CCAS Centre communal d'Action sociale  
ASD Archers de Saint-Denis  
ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion  
PRUNEL Projet de Rénovation urbaine Nord-Est Littoral  
(1) (2) élu(e) absent(e) à la séance

BCD Basket Club dionysien  
ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine  
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion  
CDÉ Caisse des Écoles

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20200925-204046-DE  
Date de télétransmission : 01/10/2020  
Date de réception préfecture : 01/10/2020

- (cf. p. 2)
- Éricka BAREIGTS
  - David BELDA
  - Marylise ISIDORE
  - Guillaume KICHENAMA
  - Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
  - Dominique TURPIN
  - Éric DELORME
  - Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY
- (1) *Alain ZANÉGUY*

(Présidente)  
(délégués/ Ville)

CCAS

20/3-43

CCAS Centre communal d'Action sociale  
(1) élu absent à la séance

### DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Mathieu RAFFINI	arrivé à 17 h 15	après appel nominal
Stéphane PERSÉE	arrivé à 17 h 32	au Rapport n° 20/4-001
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 18 h 22	au Rapport n° 20/4-010
Éricka BAREIGTS	sortie de 19 h 13 à 19 h 16	du Rapport n° 20/4-023 au Rapport n° 20/4-024

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 50 sur 55.

**OBJET      Validation de mandats spéciaux**

---

L'exercice d'un mandat spécial relève de la compétence du Conseil Municipal.

La définition de cette notion a été donnée par Délibération n° 08/5-21 en séance du 3 juillet 2008, prise dans le cadre du remboursement des frais de mission aux élus municipaux à l'occasion d'un mandat spécial.

Aujourd'hui, il vous est demandé, à titre de régularisation, de valider les mandats spéciaux des élus suivants (du mandat précédent) :

- Madame HUMBLOT Nicole (Conseillère Municipale) à l'occasion d'une mission à la Direction de l'Intégration à la Mairie de Paris du 5 au 8 août 2019 ;
- Monsieur CHOPINET Gérard (1<sup>er</sup> Adjoint de Quartier) à l'occasion de la signature de la convention de partenariat de la création de la fondation pour la mémoire de l'esclavage à Paris le 15 novembre 2019 ;
- Monsieur ANNETTE Gilbert (Maire) à l'occasion du Congrès de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) du 30 novembre au 6 décembre 2019 à Phnom Penh (Cambodge) ;
- Monsieur ASSABY Maximilien (Conseiller Municipal) à l'occasion de l'Assemblée générale du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés à Metz du 2 au 8 février 2020 ;
- Monsieur MARCHAU Jean-Pierre (Conseiller Municipal) à l'occasion d'une réunion sur la Nouvelle Entrée Ouest (NEO) de Saint-Denis à Paris du 2 au 4 mars 2020.

Les dépenses correspondantes seront imputées sous les Chapitre 65 et Compte 6532 du Budget principal.

OBJET      Validation de mandats spéciaux

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 08/5-21 du 3 juillet 2008 portant régime de remboursement des frais de mission des élus municipaux à l'occasion de mandats spéciaux ;

Vu le RAPPORT N°20/4-046 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur François JAVEL au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

### APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

*(9 abstentions : ABOUBACAR BEN VITRY Faouzia, BEGUE Vincent, YENG-SENG Wanda, GANY Haroun, RAMSAMY Jean-Régis, ROBERT Didier par procuration, BABEF Corinne, LAGOURGUE Michel par procuration, MEDEA MADEN Noela)*

### ARTICLE 1

Valide, à titre de régularisation, les mandats spéciaux des élus suivants (du mandat précédent) :

- Madame HUMBLOT Nicole (Conseillère Municipale) à l'occasion d'une mission à la Direction de l'Intégration à la Mairie de Paris du 5 au 8 août 2019 ;
- Monsieur CHOPINET Gérard (1<sup>er</sup> Adjoint de Quartier) à l'occasion de la signature de la convention de partenariat de la création de la fondation pour la mémoire de l'esclavage à Paris le 15 novembre 2019 ;
- Monsieur ANNETTE Gilbert (Maire) à l'occasion du Congrès de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) du 30 novembre au 6 décembre 2019 à Phnom Penh (Cambodge) ;
- Monsieur ASSABY Maximilien (Conseiller Municipal) à l'occasion de l'Assemblée générale du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés à Metz du 2 au 8 février 2020 ;
- Monsieur MARCHAU Jean-Pierre (Conseiller Municipal) à l'occasion d'une réunion sur la Nouvelle Entrée Ouest (NEO) de Saint-Denis à Paris du 2 au 4 mars 2020.

## **ARTICLE 2**

Autorise le remboursement des frais engagés à l'occasion de ces missions, dans les conditions fixées par Délibération n° 08/5-21 du 3 juillet 2008 susvisée.

## **ARTICLE 3**

Les dépenses correspondantes seront imputées sous les Chapitre 65 et Article 6532 du Budget principal.